Utocat lève 1,8 million d'euros pour favoriser les investissements dans les sociétés non cotées

Après avoir levé 500 000 puis 1,6 million d'euros, la société ayant mis au point un logiciel facilitant les investissements dans les entreprises non cotées vient de réunir 1,8 million d'euros. L'objectif : amorcer son développement à l'international.

Temps de lecture : minute

10 janvier 2023

"Aujourd'hui, quand un particulier veut investir dans une société comme Blablacar via son plan d'épargne en actions, c'est très complexe. Les démarches administratives sont longues et les allers-retours entre la banque, l'investisseur et l'entreprise sont nombreux ", détaille Clément Francomme, le dirigeant d'<u>Utocat</u>. D'autant que, selon lui, la très grande majorité des Français ne savent pas qu'il est possible d'acheter des parts dans une société non cotée et que les banques ne sont pas, non plus, spécialisées dans ce domaine.

Pour simplifier la démarche, Utocat a donc mis au point un logiciel permettant de simplifier les échanges entre la banque, l'investisseur et la société. " L'idée est de cadencer les démarches, d'en automatiser une partie, de permettre aux différents acteurs de ne plus avoir de doute administratif et de les relancer si besoin ", poursuit le dirigeant, qui commercialise sa solution aux banques et promet de faire passer les délais de 3 semaines à deux jours.

Une troisième levée de fonds

Après avoir levé 500.000 euros en 2016 pour développer sa technologie blockchain, puis 1,6 million d'euros en 2018 pour développer sa solution actuelle, Utocat annonce une troisième levée de fonds. La société vient de réunir 1,8 million d'euros pour accélérer son développement en intégrant notamment de nouvelles fonctionnalités à son outil. " L'idée est que les plateformes de crowdfunding considèrent les plans d'épargne en actions comme un nouveau moyen de paiement. Nous souhaitons leur fournir les outils nécessaires pour cela ", précise le dirigeant. Pour la société, ce service permettra de faciliter le traitement des opérations et de maîtriser les délais de paiement, ce qui est la principale problématique de ces plateformes.

Se déployer en Europe

En parallèle, l'objectif de cette levée de fonds est d'amorcer le développement à l'international de la startup. " Nous sommes déjà présents en Belgique et nous souhaitons nous développer au Luxembourg au cours de l'année 2023 ou 2024 ", souligne Clément Francomme. Avec l'ambition, d'ici 2026, d'être présent dans la moitié des pays européens. " Nous voulons nous lier à tous les acteurs des titres non cotés afin de devenir le back-office de tous ces partenaires, qu'il s'agisse de banques, de plateformes de financement participatif ou de tout autre acteur qui achète ou vend ce type de titre. ". Avec l'ambition, in fine, de déployer la finance alternative en France mais aussi en Europe.

Cette opération a été réalisée auprès de 125 investisseurs individuels, les investisseurs historiques ainsi qu'avec le soutien de <u>Super Capital</u>, CIC, Bpifrance et BNP Paribas.

Article écrit par Jeromine Doux